

La Ville de Strasbourg et Voies navigables de France inaugurent la nouvelle halte fluviale Finkwiller

L'aménagement d'une nouvelle halte fluviale située quai Finkwiller à Strasbourg s'inscrit dans le cadre du partenariat signé le 29 septembre 2017 entre la Ville de Strasbourg et Voies navigables de France pour construire ensemble la ville fluviale européenne de demain.

La nouvelle halte fluviale située quai Finkwiller est un exemple concret du rapprochement opérationnel entre la Ville de Strasbourg et VNF dans le cadre des actions partenariales pour la valorisation et le développement de la voie d'eau à Strasbourg. Cet aménagement intervient dans la continuité des opérations déjà réalisées en 2017 avec la mise en service de la halte fluviale du Wacken et en 2018 avec l'installation de la nouvelle passerelle des Glacières à la Petite France ou l'aménagement d'une plateforme logistique quai des Pêcheurs. Cette dernière a déjà servi à livrer par la voie fluviale les pavés utilisés pour aménager les quais Sud de la Grande Île !

Développer l'accueil de bateaux d'excursion journalière et bateaux de plaisance

Pour repositionner Strasbourg dans les étapes incontournables des itinéraires de plaisance, la Charte partenariale prévoit la création d'un maillage de petites structures d'accueil courte durée, idéalement positionnées dans la ville intra-muros pour accéder facilement aux sites touristiques. L'offre de stationnement de plaisance dans Strasbourg est à l'heure actuelle assez faible. Si quelques lieux de stationnement ponctuels longue durée existent, ces derniers sont éloignés du centre-ville et presque saturés.

Aménagé durant les années 80 pour l'accueil d'un bateau restaurant, le quai Finkwiller avait été identifié dès 2015 par VNF comme un nouveau lieu pouvant accueillir une halte nautique. Des esquisses avaient été réalisées par le cabinet Clerc-Detolle-Thiébaud Architectes sur ce site, au même titre que ceux du Parlement européen (Wacken) et du quai des Pêcheurs. Recréer une halte nautique au quai Finkwiller répond au souhait commun de développer et de pérenniser l'accueil de bateaux d'excursion journalière et bateaux de plaisance dans Strasbourg, notamment en cœur de ville.

Cette halte fluviale se situe sur le domaine public fluvial géré par VNF, acteur indispensable à l'aménagement des territoires fluviaux. Cet aménagement, d'un montant de 260 000 €, est co-financé à parité entre la Ville et VNF.

L'offre de services

Cette halte est destinée aux usagers de la voie d'eau (bateaux d'excursion journalière /bateaux de plaisance), pour une durée de stationnement inférieure à 48 heures. Ce ponton a une capacité d'accueil maximale d'un bateau d'excursion journalière de 25m et deux bateaux de plaisance de 12m. Leur tirant d'air doit être inférieur à 2.65m pour pouvoir naviguer sous les ponts qui maillent l'Ill canalisée. Pour la plaisance, seuls les bateaux sont autorisés à accéder à cette zone de stationnement (bateaux de location habitables sans permis interdits). Outre le stationnement, la halte accueillera bientôt des bornes de ravitaillement en eau potable et électricité et d'évacuation des eaux usées.